



Droit salarié et pension d'invalidité

Par **bellia**, le **13/10/2008** à **22:21**

je suis sur le point d'avoir une acceptation de pension pour handicapé de la cotoreprnmais peut on quand même exercer une activité salariée ou les deux ne vont pas ensemble c'est ou le salaire ou la pension invalidernmerci d'avance pour votre réponse sincères salutations

Par **dany1130**, le **31/10/2008** à **09:27**

Bonjour, Mon épouse au chômage a rencontré une personne dans un stage qui a trouvé du travail en demandant justement à une association d'handicapés qui s'est occupé de lui trouvé un travail et elle touchait une pension. je crois bien que c'est un droit. Il y a obligatoirement un pourcentage à l'embauche.rnMaintenant, j'ai posé une question en ce qui me concerne et je n'ai pas de réponse pouvez-vous m'aider ?rnA la suite d'un accident de travail, j'ai fait une rechute plusieurs années après ne touchant plus de pension, j'ai demandé à un expert de revoir mon état de santé qui devient de plus en plus terrible. l'accord d'une pension a été faite. Mais le docteur a encore évalué un taux plus important. De ce fait, une demande a été faite au tribunal d'Amiens qui m'a répondu il y a presque deux ans de ne pas écrire et que mon cas serait étudié. A ce jour, toujours rien et aucune pension ne vient soulager mes dépenses suite à mon handicap. Que dois-je faire pour me faire payer ? Un avocat ? merci de m'aider
dany1130